

**Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale et Chère Collègue,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,
Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation,
Monsieur le Premier Président du Conseil d'Etat,
Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux de l'Assemblée
Nationale et Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat,
Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions
Diplomatiques et Représentants des Organismes Spécialisés du
Système des Nations Unies et des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Supérieurs des
Forces Armées et de la Police Nationale,
Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions Religieuses,
Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa,
Monsieur le Gouverneur de la Ville de Kinshasa,
Madame la Bourgmestre de la Commune de Lingwala,
Distingués Invités, en vos titres et qualités,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**

x x x

Distingués invités, Honorables Sénateurs et chers collègues,

Conformément aux articles 115 de la Constitution et 82 du règlement d'ordre intérieur, le Sénat ouvre ce 16 mars sa première session ordinaire de l'année 2020.

Permettez-moi, avant tout, d'adresser mes remerciements à tous les invités qui ont accepté de rehausser de leur présence cette cérémonie d'ouverture.

Mon Collègue, frère et ami, le vénérable **Pierre NGOLO**, Président du Sénat de la République sœur du Congo a bien voulu rehausser de sa présence cette rentrée parlementaire : qu'il en soit vivement remercié, ainsi que toute la délégation qui l'accompagne.

x x x

La session s'ouvrant durant le mois consacré à la femme et ses droits, je n'irai pas plus loin sans rendre hommage à nos collègues femmes et reformuler les vœux de les voir encore plus nombreuses à jouer un rôle en droit et en devoir dans la vie politique, économique, culturelle, sportive et dans tout autre secteur de la vie de la nation. Nous devons inscrire dans toutes nos démarches que les droits des femmes sont à sauvegarder et soutenir toute action pour y arriver.

L'année 2020 sera une année où l'une des préoccupations premières sera de finaliser les textes qui assurent l'égalité et la protection de toutes les femmes congolaises car elles sont nos filles, nos sœurs, nos mères et nos épouses.

Si le mois de mars est bel et bien le mois de l'égalité des femmes, je peux vous promettre que l'année 2020 sera l'année de l'harmonisation des textes en faveur des femmes.

Je ne veux pas non plus échapper à la tradition en pensant à toutes les personnes qui nous ont quittés suite aux massacres de Beni au Nord-Kivu, en Province de l'Ituri, aux victimes des inondations et particulièrement aux membres de notre chambre. Je pense particulièrement à Madame **AGADI BUKANI BAKWA Georgette**, Conseillère chargée des Questions Socio-Culturelles, Genre, Famille et Enfants en mon Cabinet et à Monsieur **MWEMEDI MBAKA Claude**, Chef de Bureau Socioculturel à la Direction des Commissions.

En leur mémoire, je vous prie de vous lever et de garder une minute de silence.

Honorables Sénateurs et chers Collègues,

Comme vous le constatez déjà, notre hémicycle et ses dépendances ont subi quelques transformations innovantes. Comme promis tant dans mon programme de campagne que lors de mon allocution devant votre Assemblée à l'ouverture de la Session de septembre 2019, l'endroit où nous passons le plus grand nombre d'heures de nos jours de travail a été renouvelé et doté des possibilités de vote électronique, d'amélioration de la qualité des communications internes, de la gestion de temps de parole numérisée, une traduction simultanée en six langues à savoir : le lingala, le swahili, le tshiluba, le kikongo, l'anglais et le français.

Nos techniciens, qui ont assisté à l'installation de ce matériel, de fabrication allemande, nous initieront dans les prochains jours quant aux modalités de leur fonctionnement.

Les travaux ont été commandés dans le strict respect des procédures en matière de passation de marchés. Ils ont été exécutés, par préfinancement de l'entreprise, à la suite des garanties données par votre Bureau. J'espère que le Premier Ministre, ici présent, donnera les instructions nécessaires pour que l'entreprise soit payée sur la rubrique « investissements » de notre budget 2020. J'y veillerai personnellement.

La rénovation de notre hémicycle a permis de donner du travail à deux cent de nos compatriotes qui ont ainsi acquis une spécialisation qui leur sera utile pour trouver un travail définitif.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Après vos séjours électoraux, vous revenez des vacances parlementaires dans vos provinces, territoires, chefferies, secteurs, villages et localités et, comme moi, vous avez constaté et avez été interrogés par nos concitoyens sur plusieurs problèmes et préoccupations. Sans préjuger de vos rapports, je peux avancer sans crainte de me tromper la convergence sur quelques épineux problèmes :

- Les connexions routières et le très mauvais état des routes, dont plusieurs devenues pistes ou sentiers, n'ont de « routes » que le nom ;
- L'approvisionnement en eau potable ;

- La gestion des immondices provoquant des inondations à répétition ;
- La santé des personnes et l'hygiène publique ainsi que la retenue des personnes, en fin des soins, incapables d'honorer les factures des hôpitaux ;
- La sollicitude des jeunes désespérés en quête d'emplois ;
- La faible ou l'absence de l'administration du territoire et des services publics.

Voilà à quoi l'on devra trouver un début de réponse avant de nous en aller, courageusement revoir nos électeurs, lors des prochaines vacances parlementaires.

Il me revient à ce stade de rappeler que nous avons pris l'engagement d'accompagner, sans complaisance aucune, le programme du gouvernement pour l'exercice budgétaire de cette année. Conscient que l'on ne sait apporter des solutions idoines à toutes ces questions à la fois, nous aimerions, à côté des résolutions conjoncturelles, voir le Gouvernement donner des pistes d'éradication progressive de ces épineuses questions.

Nos différentes commissions devraient se pencher sur les questions économiques et administratives pouvant accompagner le Gouvernement à plus d'intégration économique nationale.

Je reviendrai sur ce thème plus loin.

Honorables Sénateurs et chers Collègues,

Puis-je rappeler, avec insistance, que l'alternance pacifique et l'élégance patriotique de passation de pouvoir que nous avons connues, l'année dernière, ont engendré un équilibre certain de fonctionnement des institutions, mais équilibre qui reste encore fragile et susceptible de s'effondrer à tout moment.

La remise en question de cet équilibre actuel, par certains opérateurs politiques, retarde sans aucun doute la mise en place d'une politique économique et de développement.

Le tout politique et le TOUT, tout de suite, ne peut être un discours responsable d'acteurs politiques attentifs à l'avenir de la Nation et, croyez-en à mon expérience, si ce type de discours allume un feu il n'y en a pas beaucoup qui auraient les moyens de l'éteindre.

Tout dérapage de la situation politique peut donner lieu à un chaos généralisé, probablement souhaité par ceux qui veulent détruire l'équilibre national. Ne perdons pas de vue que beaucoup, hors de notre continent, considèrent que la superficie de notre pays – superficie égale à l'Europe Occidentale – est indigne de notre peuple. Certains ont professé, dans des universités et académies prestigieuses, que le Congo devrait être éclaté en quatre ou six pays.

Ne donnons pas l'occasion aux tenants de cette thèse, de voir dans nos disputes et discussions et dans notre discours de haine, l'occasion rêvée pour détruire le pays de **Simon KIMBANGU, de Patrice LUMUMBA, de Laurent Désiré KABILA et de tant de martyrs.**

J'exhorte donc nos collègues politiques et responsables de différents groupes d'opinion, **au calme et à la sérénité pour le maintien d'un équilibre encore fragile dans notre pays.**

La bonne marche des institutions est capitale et repose sur le respect du principe de séparation des pouvoirs, gage de paix et fondement de développement. Chaque institution est appelée à travailler dans les limites de ses prérogatives, ce qui actuellement, n'est pas totalement le cas.

C'est ici le lieu de rappeler à TOUS, que la Constitution de la République ainsi que ses lois, notamment celle sur la libre administration de nos provinces, constituent le socle de notre Nation. Nul n'a le droit de les piétiner.

Honorables Sénateurs et chers Collègues,

Changer une société n'est pas nécessairement répondre aux problèmes immédiats mais aussi se donner la capacité :

Primo : d'anticiper : ici je me limiterai à illustrer ce qui arrive et arrivera à nos provinces à savoir l'aménagement du territoire et l'occupation des espaces pour la stabilisation de notre population et sa dynamisation locale ;

Secundo : de collaborer et déléguer à chaque niveau de responsabilité dans nos institutions et nos organisations, conformément aux lois et règles et ce, en toute confiance surtout en la jeunesse ;

Tertio : d'innover en introduisant des systèmes de plus en plus efficaces reposant sur les nouvelles technologies et le numérique.

Nous n'échapperons pas à la méthode, à la projection et à la planification de nos actions pour faire repartir notre pays de bon pied et avons le devoir de convaincre nos différents acteurs politiques du bien-fondé de cette démarche bénéfique pour tous.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Notre économie restant extravertie, subit de plein fouet les effets de variation des prix de nos produits exportés et de difficultés que peuvent avoir nos principaux partenaires commerciaux. Ainsi l'épidémie du coronavirus en Chine se superpose au conflit commercial entre la Chine et Les États-Unis et ensemble produisent des effets négatifs chez nous.

Nous repartons en programme avec le FMI et espérons fort bien que l'équilibre macroéconomique se rétablisse progressivement. Je ne doute pas que le Gouvernement ait pris la pleine mesure de ce programme. Il s'agit, certes, d'une bonne décision, mais elle implique une discipline dans la gestion des Finances Publiques.

En effet, dire qu'on entre en programme avec le FMI et adopter un comportement dans la gestion des Finances Publiques non conforme audit programme serait une attitude irresponsable.

J'attire quand même l'attention du Gouvernement à proposer des réformes basées sur les problèmes propres à notre pays où des

temporalités fortement hétérogènes (certains sont à l'heure de l'internet et d'autres encore au Moyen-Âge dans nos Provinces) freineraient l'intégration économique nationale et le démarrage du développement.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Pour participer à l'essor de nos Provinces et à l'économie nationale, nous avons pris l'engagement d'appliquer et de faire appliquer la loi sur la Caisse de Péréquation. Dix pour cent des recettes budgétaires de l'État constituent des sommes importantes qui nécessitent une attention particulière. Seule l'application de la loi ne suffira pas, et comme dirait Alexis de Tocqueville, « *Rien n'est plus superficiel que d'attribuer la grandeur et la puissance d'un groupe au seul mécanisme de ses lois, car en cette matière, c'est moins la perfection de l'instrument que la force des moteurs qui fait le produit* »

C'est dans cette perspective que je vais vous proposer l'étude de faisabilité des différentes possibilités d'utilisation de ces fonds (distribution au prorata des difficultés **des provinces**, appuis budgétaires, amplification des fonds par « engineering » financier dans un outil approprié). Mettre à la disposition des Provinces des crédits nécessaires à l'investissement, aux infrastructures, aux PME ou à l'industrie, devrait être la manière efficiente d'utiliser des fonds publics nationaux aux besoins nationaux.

Les conclusions de cette étude de faisabilité vous seront présentées dans la deuxième moitié de cette année afin de rendre possible la réalisation et le bon usage de ces fonds et d'aller de l'avant.

Les Sénateurs doivent se mobiliser pour que les tranches mensuelles à verser à la caisse de péréquation, les soient effectivement. Le plan de Trésorerie, dans l'exécution du Budget 2020 doit respecter cette contrainte. N'oubliez pas que c'est en défendant l'intérêt des provinces que vous mériterez votre mandat.

J'inviterai, dans les prochains jours, le Ministre des Finances, à venir donner aux Sénateurs, en séance plénière, l'assurance que son plan de trésorerie prend bel et bien en compte les tranches à verser à la caisse de péréquation.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Permettez-moi de parcourir avec vous quelques évènements qui vont nous occuper dans les mois à venir :

1. Au plan national :

En matière sécuritaire :

- La sécurité n'est pas encore rétablie sur l'ensemble du territoire national, Beni est encore l'objet d'atroces tueries et des massacres continuent dans la Province de l'Ituri.
- La sécurité reste une priorité absolue et nous saluons, avec respect et encourageons, une fois de plus, les Forces Armées Congolaises pour les actions menées dans ces zones et attendons une fin possible et prochaine de cette guerre. Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale a effectué une visite pour solidariser les autorités à nos populations de Beni et Ituri. Nous

conjuguerons nos efforts pour accompagner toute action susceptible de ramener rapidement la paix dans l'Est du Pays. Nous attendons également les retombés de la diplomatie directe entamée par Monsieur le Président de la République avec l'Uganda et le Rwanda sur ces questions.

- Toujours au plan sécuritaire, nous déplorons également la recrudescence du banditisme urbain dans les villes et grandes agglomérations du pays et en particulier dans la Ville Province de Kinshasa. Des plaintes d'enlèvements, de vol des voitures, d'attaques d'expatriés et nationaux nous arrivent de plus en plus.

L'Etat semble débordé et des hordes d'individus veulent lui imposer leur loi. En les voyant agir ainsi, on se demande, si à Kinshasa l'Etat se limite à la Gombe... et encore.

Nous exhortons les services de maintien de l'ordre de donner solution à ces problèmes et à la Commission Défense et Sécurité du Sénat de s'enquérir des pistes possibles au règlement de ces questions.

En matière sanitaire et de catastrophe naturelle :

- Vous observez tous l'évolution de la pandémie du coronavirus et j'imagine les dégâts que pourrait subir notre pays, où TROIS cas ont été annoncés depuis mardi dernier, s'il arrivait à ce virus de pénétrer profondément dans le pays. Nous avons, certes, vaincu l'épidémie d'Ebola, pour l'instant, et rendons hommage au Gouvernement et particulièrement aux services de santé et aux équipes du Docteur **MUYEMBE**, que je salue, mais nous

demandons encore une préparation rigoureuse sortie de son expérience, qui limiterait l'arrivée de ce virus sur notre territoire. La dangerosité de ce virus devrait nous pousser à réfléchir sérieusement sur certaines de nos habitudes, comme, à titre d'exemple, les embrassades et les accolades.

- Quant aux catastrophes, nous avons déploré la perte de plusieurs de concitoyens suite aux pluies diluviennes dans différentes parties du pays. Notre situation géographique n'augure guère la diminution des pluies et la nature continuera à exercer ses droits quelles que soient nos plaintes si l'on continue à occuper les espaces d'une manière anarchique. J'ai eu l'occasion de dire ci-haut, la nécessité de planification d'actions publiques, notamment l'aménagement des territoires et d'espaces, compétence des Provinces.

En matière sociale

Une des questions sociales à suivre est la mesure de la « gratuité scolaire » au niveau primaire, une disposition constitutionnelle concrétisée par Son Excellence Monsieur le Président de la République et qui a reçu un très bon accueil au sein de nos populations. Il conviendrait que les différents acteurs concernés par l'exécution et le suivi de cette mesure trouvent les correctifs nécessaires à sa bonne marche dans les années à venir. En effet on voit bien, en conséquence de cette décision, que les élèves n'ont pas toujours de place dans les salles de classe, que le manque des maîtres d'école s'accroît, qu'il y a parfois 150 élèves par classe et que cela n'empêchera pas d'afficher dans les statistiques des taux de scolarité élevés.

2. Au plan sous régional et régional :

- La diplomatie directe effectuée par Son Excellence Monsieur le Président de la République dans notre sous-région impulse la demande de notre pays de rejoindre la Communauté Est Africaine. Nous devons nous y préparer et cette démarche nécessitera :
 - que nous soyons à niveau au plan sécuritaire dans la sous-région et qu'on mette cette exigence dans les accords ;
 - que nous prenions fort au sérieux l'intégration économique nationale dont j'ai parlé plus haut, politique de laquelle découle les échanges entre nos provinces, l'élimination des barrières et autres taxations administratives au plan interne, l'accroissement du degré de compétitivité de nos entreprises, la création de l'Institut national de la normalisation et une prévision volontaire des infrastructures de communication.
- Nous saluons la grande présence de notre pays dans l'Union Africaine et l'honneur qu'elle nous a faite en nous confiant, cette année, la Vice-Présidence ainsi que la Présidence l'année prochaine.

3. Au plan international :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République a participé au Forum sur l'Investissement du Royaume-Uni en Afrique, je demande à nos Commissions, à savoir, celle des Affaires Étrangères et celle chargée des Questions Économiques

et Financières, de jouer pleinement leur rôle pour l'accompagnement d'organes ad hoc de la République dans nos relations avec le Royaume-Uni, après le Brexit.

- Les pays ACP négocient actuellement les nouveaux accords Post Cotonou, nous devons également garder dans l'agenda les nouvelles perspectives avec l'Union Européennes qui reste un partenaire important, non seulement pour les pays ACP mais également pour notre pays. Dans quelques jours débiteront les concertations politiques entre la délégation de l'Union Européenne et les différentes institutions de notre pays. Ces concertations impliqueraient également chacun des pays de l'Union Européenne et passeront en revue tous les aspects relatifs aux relations et à la coopération de notre pays avec chacun d'eux ainsi qu'avec l'ensemble. Je demande à nos commissions concernées de préparer ces rencontres dans les aspects de développement, les aspects politiques, économiques, de séjours et travail de la diaspora ainsi que des droits et facilitations de séjour des citoyens européens chez nous, pour ne citer que ça. C'est aussi ici le lieu de demander à l'Union Européenne d'accélérer l'examen et de statuer rapidement sur la levée de mesures des sanctions à l'encontre de certaines personnalités congolaises.
- Le réchauffement de nos relations avec les Etats-Unis d'Amérique devient effectif et nous avons tous suivi, par ricochet, celles de la République Démocratique du Congo avec l'État d'Israël au cours du séjour de Son Excellence Monsieur le Président de la République à Washington.

Tout en étant une bonne nouvelle de compter l'État d'Israël parmi les amis de la RDC, il conviendra de travailler beaucoup pour ne pas énerver nos relations et notre solidarité avec l'ensemble de l'Union Africaine qui nous a fait honneur de la présider et de ne pas tomber dans les situations de 1964 et de 1973 face à la position de l'Organisation de l'Unité Africaine envers notre pays. Comme disait déjà à cette époque le Président **Habib Bourguiba** : « *Dans certaines circonstances, cent pas valent mieux qu'un saut* ».

L'Afrique est notre continent et nous y sommes viscéralement attachés.

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

Je vous ai avancé quelques idées, brossé quelques problèmes, formulé quelques recommandations et parcouru quelques événements. Je terminerai sur cette citation de **Lejeune De Schiervel** : « *quand les idées ont fait leur chemin, qu'elles existent et qu'elles résistent, on revient avec peine au temps où on les ignorait* ».

Honorables Sénateurs et Chers Collègues,

La tâche qui nous attend en cette session est grande et des idées pour garder l'équilibre au bon fonctionnement de nos institutions, des idées pour donner réponse à nos problèmes réels et aux attentes conjoncturelles et structurelles de nos provinces et de nos populations, devront être proposées et entrechoquées dans cet hémicycle afin de confirmer ou rejeter les lois ou des décisions. Je vous convie donc de vous y mettre, d'aborder le contrôle parlementaire avec responsabilité,

mais avec courtoisie, afin de pousser le Gouvernement à l'efficacité de son action, à la bonne gouvernance et surtout à la sauvegarde de notre jeune démocratie.

Je prie les commissions permanentes de procéder à l'évaluation sectorielle du niveau d'exécution des textes de loi, des politiques publiques, des recommandations et des résolutions adoptées et à en mesurer l'impact sur la gouvernance du pays.

Puis-je vous rappeler, pour terminer, Honorables Sénateurs et Chers Collègues le devoir qu'impose le règlement d'ordre intérieur, à savoir le dépôt dans les délais de vos rapports des vacances parlementaires.

A la prochaine séance plénière, conformément à l'article 194 de notre Règlement Intérieur, le Bureau vous présentera son rapport des activités menées durant l'intersession.

Chers collègues,

Le Bureau a décidé, en sa réunion de ce matin, que nos prochaines rencontres ne se feront que lorsque nous aurons la certitude, qu'en vous réunissant ici, nous ne vous exposons pas au coronavirus.

C'est sur cette note que je déclare ouverte la session ordinaire de mars 2020, je vous remercie.